

Palmarès de l'édition 2021 du Prix des droits de l'Homme de la République française

À l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) est honorée de révéler le palmarès de l'édition 2021 du Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Mettre en lumière et soutenir La société civile, cheville ouvrière de la protection et de la promotion des droits de l'Homme.

Le Prix des droits de l'Homme de la République française « Liberté- Égalité - Fraternité » est décerné chaque année depuis 1988 par la CNCDH. Ce Prix a vocation à distinguer des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives des droits de l'homme, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, sans distinction de nationalité ou de frontière.

Par ce Prix, la République française souhaite soutenir les actions individuelles et collectives en faveur de la défense et de la protection des droits de l'Homme dans le monde. Le Prix reconnaît le rôle fondamental que joue la société civile, et en particulier les organisations non gouvernementales, dans la promotion et la protection de ces droits.

Les thèmes de l'édition 2021.

Comme chaque année, les membres de la CNCDH ont sélectionné deux thèmes sur lesquels les candidates et candidats pouvaient proposer des projets :

- **Covid et droits humains (thème 1)**, en écho avec la crise sanitaire mondiale, et à l'impact sur l'effectivité des droits humains ;
- **L'Éducation – un bien commun, un droit fondamental (thème 2)**, alors que la crise sanitaire a rendu plus criantes les inégalités dans l'accès à l'éducation.

Le palmarès 2021.

Pour la 34^e édition du Prix, la CNCDH a reçu un nombre record de candidatures.

Le jury, composé de membres de la CNCDH et présidé par le président de la CNCDH, a ainsi dû sélectionner les lauréats et les mentions spéciales parmi 260 projets, venus de 68 pays, sur tous les continents.

Lauréats 2021.

Pour l'édition 2021, le jury du Prix des droits de l'homme a décidé de décerner le Prix à :

- Madame Mary James Gill, Pakistan (Thème 1) ;
- Association Mivaotra, France (Thème 2) ;
- Structure d'aide et de réinsertion des détenus et enfants en difficulté (SARED), Niger (Thème 2) ;
- People Organization for planing and education (POPE), Inde (Thème 2) ;
- Just Grace NPC, Afrique du Sud (Thème 2).

Mentions spéciales 2021.

Le jury a en outre décerné une mention spéciale à :

- Association Meilleur avenir pour nos enfants (AMANE), Maroc (Thème 1) ;
- Federation of Woman Lawyers, Lesotho (Thème 1)
- Corporation Sisma Mujer, Colombie (Thème 1) ;
- Street Child France, France (Thème 2) ;
- Manas Revista Social e Feminista, Mozambique (Thème 2) ;
- Mirza Dinnayi, Allemagne-Iraq (Thème 2) ;
- Combite pour la paix et le développement, Haïti (Thème 2) ;
- ADRA France, France (Thème 2).

Exceptionnellement, en raison de la situation sanitaire, la cérémonie de remise du Prix sera organisée en distanciel, courant janvier 2022, avec le soutien des ambassades des pays où les lauréats résident.